



Peut-on m'obliger à tenir mon chien en laisse?

Par **lily92240**, le **29/05/2008** à **10:31**

J'habite en HLM, mon immeuble donne directement sur une voie publique, mes voisins veulent faire une pétition pour que je tienne mon chien en laisse.
Peut-on m'obliger à la faire?

Par **AGU94**, le **29/05/2008** à **19:04**

Bonjour,
Vos voisins sont plutôt gentils de ne vouloir signer qu'une pétition contre vous car ils seraient en droit de porter plainte contre vous!
En effet, la loi n° 83.629 du 12 juillet 1983 stipule que **"dans les lieux publics, ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse."**
Par ailleurs, sachez que quelque soit le fait dommageable accompli par votre chien il en va de VOTRE responsabilité.
Cordialement